

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les nouveaux véhicules roulant exclusivement au B100 bénéficieront de la vignette Crit'Air 1 et pourront circuler dans les Zones à Faibles Émissions

Paris, le 30 mars 2022 - Dans le cadre du 76^{ème} Congrès national de la FNSEA, le Président de la République Française a annoncé aujourd'hui l'éligibilité des nouveaux véhicules B100 exclusifs à la vignette Crit'Air 1. L'octroi de la vignette Crit'Air 1 permet aux véhicules homologués roulant exclusivement au B100 de circuler désormais dans les Zones à Faibles Émissions.

L'annonce du Président de la République reconnaît la contribution du monde agricole à la transition énergétique : le B100 est une solution immédiate et sur le long terme de décarbonation des transports.

En effet, le B100, produit en France, est une énergie 100% renouvelable issue du colza français et destinée aux flottes professionnelles. De plus, son développement favorise la souveraineté alimentaire au travers de la co-production de protéines végétales : 1 litre de B100 s'accompagne d'une co-production d'1,7 kilo de tourteaux de colza.

S'inscrivant dans le mix énergétique français, le B100 répond aux besoins des professionnels du transport puisqu'il concerne les véhicules poids lourds (camions, bus, cars, bennes à ordures, engins et trains) en permettant de réduire les émissions polluantes tout en se substituant entièrement aux énergies fossiles.

Pour Arnaud Rousseau, Président de la FOP, « *L'ensemble des acteurs de la filière française des huiles et protéines végétales se félicite de l'obtention de la vignette Crit'air1 pour le B100, carburant 100% végétal. Cette décision concrétise le rôle clé du monde agricole pour relever ensemble le défi de la souveraineté alimentaire et énergétique, grâce à la co-production d'énergies nouvelles notamment à partir de colza 100% français et de protéines végétales pour l'alimentation humaine et animale. Des enjeux d'autant plus essentiels dans la période actuelle.* »

Pour Antoine Henrion, Président de Terres Univia, « *Cette annonce renforce notre capacité à produire et valoriser nos plantes oléagineuses, génératrices d'huiles et de protéines, améliorant ainsi notre souveraineté alimentaire.* »

Pour Gilles Robillard, Président de Terres Inovia, « *Cette décision conforte l'engagement de l'institut technique à continuer de produire les innovations et les références nécessaires aux producteurs et aux transformateurs d'oléagineux français. L'innovation contribue très significativement au développement de cultures essentielles à notre pays tant au plan économique qu'environnemental.* »

A propos de Terres Univia

Terres Univia est l'interprofession des huiles et des protéines végétales. Elle regroupe les principales associations et fédérations professionnelles de la production, la commercialisation, la transformation et l'utilisation des oléagineux et des plantes riches en protéines. Ses missions : la connaissance des productions et des marchés, la promotion de la filière et de ses produits, le pilotage des dispositifs de qualité, le soutien aux actions de R&D, l'organisation des pratiques professionnelles et la diffusion de ses connaissances auprès des professionnels. www.terresunivia.fr

A propos de Terres Inovia

Terres Inovia est l'institut technique des professionnels de la filière des huiles et protéines végétales et de la filière chanvre. Sa mission est d'améliorer la compétitivité des oléagineux, des protéagineux et du chanvre industriel, en adaptant la production et la valorisation des produits au contexte économique et aux demandes sociétales. www.terresinovia.fr. Terres Inovia fait partie du réseau Acta – Les instituts techniques agricoles

A propos de la FOP

La FOP (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux) est une association spécialisée de la FNSEA. Elle représente les producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja, lin oléagineux, olive...) et de protéagineux (pois, féveroles, lupins...). Sa mission est de défendre les intérêts de près de 100 000 producteurs répartis sur tout le territoire ainsi que la valorisation de leur production. www.fopoleopro.com

Contacts presse

Terres Inovia et Terres Univia : Violaine de Saint Vulry - 01 39 53 53 33

Contact FOP : Thibaut LEDERMANN - 06 50 69 20 08